

COMMUNE DE BELLEVIGNE-EN-LAYON

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mars 2017

DEBAT ET RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le rapport de présentation des orientations budgétaires.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2017

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les propositions de subventions aux associations présentées par les conseils communaux et la commission des finances : maintien des montants antérieurs et provisions pour les demandes exceptionnelles.

DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX, DU SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL

Le conseil municipal valide les plans de financement et les demandes de subventions correspondantes pour les projets suivants :

- Traversée de Mont à Faye d'Anjou,
- Aménagement de la place de l'Eglise de Faveraye-Mâchelles,
- Création d'une maison d'assistantes maternelles à Thouarcé,
- Création d'un skatepark à Rablay-sur-Layon,
- Rénovation thermique du cinéma Saint Louis à Thouarcé.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE RABLAY-SUR-LAYON : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le plan de financement de l'aménagement de la traversée de Rablay-sur-Layon, ainsi que les demandes de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux et des amendes de police.

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE MOZE-SUR-LOUET

Le conseil municipal émet un avis favorable, à l'unanimité, sur l'arrêt de projet validé par la Commune de Mozé-sur-Louet dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme.

CREANCE ETEINTE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'admettre en créance éteinte une dette de loyer d'une société ayant cessé son activité.

TARIFS DU CAMPING DE L'ECLUSE – TAXE DE SEJOUR

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs du camping et d'autoriser les régisseurs à percevoir la taxe de séjour en vue de la reverser à la Communauté de communes.

TRANSFERT DE PROPRIETE DU COLLEGE LES FONTAINES A THOUARCE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner délégation au Maire pour signer tous actes et pièces nécessaires au transfert de propriété de collège Les Fontaines à Thouarcé.

CONVENTION D'AUTORISATION DE TRAVAUX ET D'ENTRETIEN A PASSER AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA ROUTE DEPARTEMENTALE 54

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention d'autorisation de travaux et d'entretien à passer avec le Département, dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Rabelais à Champ-sur-Layon.

AMENAGEMENT DE LA RUE RABELAIS A CHAMP-SUR-LAYON - AVENANTS A PASSER AVEC L'ENTREPRISE EUROVIA

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, un avenant d'un montant de 16 775,00 € HT à passer avec l'entreprise EUROVIA pour mettre un enrobé sur la rue Rabelais à Champ-sur-Layon entre l'entrée côté Rablay-sur-Layon et le carrefour.

CONVENTION A PASSER AVEC LE SIEMML POUR L'AUDIT ENERGETIQUE DE L'ECOLE DE RABLAY-SUR-LAYON

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la convention à passer avec le SIEMML pour la réalisation d'un audit énergétique de l'école de Rablay-sur-Layon, le montant restant à la charge de la commune s'élève à 390,40 €.

URBANISATION DU CENTRE BOURG DE THOUARCE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de poursuivre la réflexion sur la densification du bourg de Thouarcé liée au regroupement de l'école privée sur un seul site conformément au SCoT, et propose d'engager les négociations avec l'OGEC de l'école Saint Pierre.

OPERATIONS FONCIERES – DECLARATIONS D'ALIENER UN BIEN SITUE DANS LE DPU

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renoncer à son droit de préemption pour des parcelles situées à Thouarcé, rue du Gué du Berge, rue de l'Arbalète et rue des Thermes.

Par délégation, le Maire avait renoncé à exercer son droit de préemption sur des parcelles situées à Champ-sur-Layon, rue du Pineau et rue du Square, à Faveraye-Mâchelles, rue Louis de Brissac et rue de l'Arcison, à Faye d'Anjou, Bas Mont, et à Rablay-sur-Layon, rue Neuve et Grande Rue.